



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2016

*Excusés : A. Broucke, L. Gabillon (pouvoir à G. Neury), C. Grange (pouvoir à S. Vincent)*

*Secrétaire de séance : B. Denis*

### **DELIBERATIONS**

- Nouvelles Activités Périscolaires : subvention due à l'association « Un pas de tango » pour son intervention au deuxième trimestre, qui s'élève à 270 €. (*vote à l'unanimité*)
- Signature d'une convention notariée pour les prescriptions concernant la défense incendie : la Commune va acquérir le terrain Cts Fournier pour un euro symbolique + les frais de notaire. (*vote à l'unanimité*)
- Position des communes de la CAPI suite à l'approbation du Conseil Local de Santé Mentale Intercommunal (CLSM) : ce conseil existait auparavant sur Bourgoin-Jallieu, Villefontaine et La Verpillière et il a été décidé de l'élargir aux 22 communes de la CAPI. Les membres du Conseil Municipal s'abstiennent à l'unanimité dans l'attente d'avoir des informations complémentaires quant à ce dispositif.
- Attribution du marché de l'architecte pour la construction du restaurant scolaire : l'architecte précédemment en charge du projet étant en cessation d'activité, un nouveau prestataire doit reprendre la mission ; 5 bureaux ont répondu à l'offre, 3 d'entre eux ont été retenus et c'est le Cabinet Arcanne qui est choisi. (*vote à l'unanimité*)
- Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade : ces taux fixent le nombre d'agents recevables à l'avancement sur une année. Le taux de 100 % est adopté, ce qui signifie que 100 % des employés communaux concernés seront promus chaque année. (*vote à l'unanimité*)
- Création/suppression d'un poste d'agent technique pour changement de grade : suppression du 2<sup>ème</sup> grade d'agent technique et création du 1<sup>er</sup> grade d'agent technique pour un employé. (*vote à l'unanimité*)

### **COMPTE-RENDUS DE REUNIONS**

- Repas du CCAS le 10 avril : l'animation a été particulièrement appréciée, assurée par des personnes du village et faisant participer les convives.
- Commission Ecole du 14 avril : constitution des groupes pour les NAP et répartition sur les différents ateliers, tâche qui se complique en fin d'année. Rappel : merci de respecter la date limite d'inscription. Un effectif en baisse était à craindre lors du dernier Conseil d'Ecole avec 110 élèves prévus mais se monte maintenant à 120.  
Le prochain Conseil d'Ecole aura lieu le 13 juin.  
La remise des dictionnaires aux élèves de CM2 se fera le jeudi 23 juin à 18 heures.
- CAPI service Voirie/Eclairage (2 mai) : projet de remplacer les lumières sur le parking du stade par des LED, d'installer des détecteurs de présence et de modifier l'orientation d'une lampe sur le côté opposé à la route. Le ralentisseur dans le village n'étant pas stable, ce qui occasionne des bruits, il va être repositionné.

### **INFORMATIONS :**

- Travaux au passage à niveau dans la nuit du 18 au 19 mai (fermeture selon arrêté)
- Déchèteries : le déploiement des garde-corps et de la signalétique se poursuit et peut nécessiter la fermeture temporaire des sites :
  - Nivolas-Vermelle : installation du 23 au 25 mai, fermée au public le 25 mai 2016
  - Ruy-Montceau : installation du 7 au 9 juin, fermée au public le 8 juin après-midi
  - Châteautilain : installation du 20 au 22 juin pendant les horaires de fermeture
- Randonnée du Sou des Ecoles prévue le 28 mai annulée
- Prochaine purge des eaux le 15 juin
- 33<sup>ème</sup> édition « Journées Européennes du patrimoine » les 17 et 18 septembre
- Prochaine réunion du Conseil Municipal le 10 juin